



## Application de jugement concernant une reconnaissance de dette

Par **lehfidi**, le **21/08/2010** à **12:02**

Bonjour,

j ai eu un jugement en ma faveur par le tribunal d instance de lyon ,concernant une reconnaissance de dette.assiste par une avocat.j ai reçu un extrait de jugement.l huissier demande que l avocat formule une demande pour l applicatin du jugement, et l avocate dit que son travail s arrete au jugement.du coup l affaire est classée. et je n ai toujours pas mon argent. veuillez me conseiller de ce que je dois faire merci.et je voudrai avoir l original du jugement comment puis -je faire'?

Par **mimi493**, le **21/08/2010** à **12:14**

Oui, vous avez payé l'avocat pour qu'il vous assiste lors du procès, pas après.

Est-ce que vous avez demandé au débiteur, par simple LRAR de payer ce qu'il doit au vu du résultat du jugement et qu'à défaut, vous ferez une exécution forcée ?